



## À la veille des départs en vacances, le RÉSEL et la Fondation Abbé Pierre redoutent une recrudescence des expulsions locatives

Ces dernières années, la période estivale a systématiquement été marquée par une accélération des expulsions locatives, la fermeture des écoles et les premiers départs en vacances étant censés les rendre moins « visibles » aux yeux de l'opinion. Alors que tous les indicateurs sont au rouge, les associations craignent que l'on assiste dans les semaines à venir à une augmentation plus massive encore des expulsions, avec des conséquences catastrophiques pour les familles concernées.

**Le Réseau « Stop aux expulsions de logement » (RÉSEL) et la Fondation Abbé Pierre ont donc décidé d'unir leurs voix pour demander aux pouvoirs publics de mettre fin à ce scandale.**

Alors que le pouvoir d'achat est en berne et que les loyers restent à un niveau historiquement élevé, les personnes menacées d'expulsion – familles populaires, salariés modestes, jeunes – apparaissent avant tout comme des victimes collatérales de la crise, des licenciements et de la montée des précarités. Elles ne sont en rien responsables de l'envolée des loyers et des charges, pas plus que de l'actuelle pénurie en logements abordables. De nombreuses familles consacrent aujourd'hui plus de la moitié de leurs ressources au logement, et ne s'y maintiennent qu'au prix d'importantes privations.

**L'entrée en vigueur de la loi DALO place plus que jamais l'État face à ses contradictions.** En 2010, le Préfet est à la fois en charge de l'expulsion et du relogement. Un ménage reconnu prioritaire au titre du Droit au logement opposable peut donc être expulsé sur ordre du Préfet, alors que celui-ci est également supposé être le garant de son relogement. On est ainsi face à une incohérence majeure, unanimement dénoncée par le Comité de suivi du DALO. Pour le RÉSEL et la FAP, il faut sortir de cette situation ubuesque. L'État doit maintenant prendre ses responsabilités, traiter autrement la question des expulsions et garantir systématiquement un relogement préalable des familles concernées.

Les associations demandent de mettre fin au scandale des expulsions sans relogement, qui jettent chaque année à la rue plusieurs dizaines de milliers de familles, dont les droits sont ainsi encore affaiblis par l'inconséquence et le manque de cohérence des politiques publiques.

**Le RÉSEL et la Fondation Abbé Pierre réaffirment ensemble leur vigilance et en appellent cet été à la mobilisation citoyenne contre les expulsions.**

Elles exigent d'une seule voix :

- un moratoire sur les expulsions locatives ;
- une relance de la construction de logements sociaux ;
- une politique de lutte contre le logement cher.

### **Contacts presse :**

**RÉSEL :** CNL - 01.48.57.18.40 / CSF - 06.70.16.22.44 / DAL - 06.58.14.86.23

**Fondation Abbé Pierre :** 01.55.56.37.45